

Revégétaliser des terrains remaniés peu pentus

Semis à la main

Enjeux

- **Protéger le sol** : les éléments du sol sont entraînés vers le bas en l'absence de couverture végétale.
- **Améliorer la structure du sol**, pour limiter sa compaction et favoriser l'enracinement des plantes.
- **Renforcer la fertilité et l'humidité du sol**, pour favoriser l'installation des graines semées.
- Protéger et favoriser la **biodiversité locale** par la diversité des plantes locales semées et en limitant l'installation des plantes exotiques envahissantes.
- Favoriser l'**intégration paysagère** des travaux.

Difficultés

- **Sols pauvres** : peu d'humus et de nutriments, terre fine souvent absente, exposition au soleil, vent et froids intenses, pâturage des animaux.
- **Sols très sensibles à la battance** : Les impacts des gouttes de pluie sur les sols d'altitude peu pentus ont pour effet de compacter les couches superficielles (enracinement des plantes difficiles et faible rétention d'eau).
- **Pâturage fréquent et piétinement sur les semis réalisés** : Les passages de troupeaux peuvent endommager les semis.
- **Germination et levée des plantes contraintes** au-delà de 1600 m d'altitude, forte sensibilité au **gel** et risque de **déshydratation** due au vent et au soleil.

Solutions techniques à mettre en œuvre

- ➔ **Substrats très minéraux** : application préalable de **broyats de bois ou de fumier** plusieurs mois avant les semis et réalisation des semis sur la couche humifère nouvellement créée quelques mois plus tard.
- ➔ Réalisation du **semis à la volée** en mélangeant si besoin les semences à un engrais organique en miettes.
- ➔ Utilisation de mélange de **semences locales adaptées** (récoltées dans des conditions écologiques semblables).

- **Intégration de deux ou trois espèces** conventionnelles à **croissance rapide** si le mélange récolté en milieu naturel n'en contient pas assez.
- **Epandage d'une fine couche** de 3 cm d'épaisseur de **foin, de broyat de bois ou de fumier** composté par-dessus les semis pour favoriser leur enracinement lorsque les substrats sont très minéraux et compactés.
- **Intervention au cours d'une période favorable** (avril/mai ou septembre/octobre), pour favoriser une bonne croissance estivale des plantes.
- Sur **zone exposée au pâturage**, organisation avec les éleveurs locaux de **mise en défens** de la zone semée la première année.

Points d'attention

- Si une **sécheresse** de plus d'une semaine a lieu lors des deux premiers mois après semis : **arroser** (notamment si semis sans apport de mulch).
- Si la **croissance du semis est insuffisante**, **réaliser un sur-semis à la volée** avec un peu de semences locales et des engrais organiques en miette (au printemps ou à l'automne).
- **Vérifier** le bon fonctionnement de **la mise en défens** des semis.

Revégétalisation d'une prairie de fauche à Barèges (Alt : 1400m)



Ratissage du sol sur les plaques lissées par le godet de la pelle (19/10/23)



Semis à la volée juste après la préparation du substrat (19/10/23)



Semis des parties hautes 27/10/23



Avancement de la revégétalisation au printemps suivant

Revégétalisation d'une pelouse subalpine au Col du Tourmalet (Alt : 2150m)



Epandage d'une couche de foin local après grattage du sol et semis (09/09/22)



Couche de foin déposée au sol et saupoudrée d'engrais organique (09/09/22)



Végétation obtenue 2 mois après semis (17/11/22)



Végétation obtenue un an après semis (21/09/23)